

ENTRETIEN D'EXPLICITATION

L'entretien d'explicitation a été créé pour fournir une aide à la micro-description de l'action vécue (Vermersch, 1994 ; 2014), saisie dans un point de vue en première personne. En ce sens, il s'inscrit logiquement en lien avec la biographie, puisque toute action vécue est un moment autobiographique.

Mais pourquoi créer une technique d'entretien particulière pour ce faire ? À la base, l'intention est de fournir une aide à l'introspection, parce que décrire son propre vécu repose sur une vraie compétence à pratiquer l'introspection et cette compétence est présumée comme acquise par tous et allant de soi depuis toujours. Or il n'y a pas à ma connaissance de psychologue ou de philosophe, serait-il phénoménologue, qui ait abordé ce point essentiel : la compétence à s'introspecter est pour la majeure partie des personnes peu développée. Ou tout au moins, aussi développée que la capacité à chanter l'opéra au motif que l'on a une voix, ou la capacité à dessiner un portrait pour la seule raison que l'on a des mains et des yeux. L'introspection de son propre vécu ne va pas de soi et demande une aide experte ou une vraie formation personnelle.

L'entretien d'explicitation vise à produire une *description détaillée* du vécu (Vermersch, 2014a). La dimension descriptive est importante, parce cette technique vise à ne pas encourager les méta-verbalisations – comme les commentaires, les opinions, les jugements, les représentations – pour privilégier la dimension factuelle de ce qui a été vécu : les événements intimes, les actes matériels et mentaux, les états. Ce faisant, l'entretien d'explicitation ne confond pas non plus la description du contexte ou des circonstances avec le vécu. La verbalisation du contexte par exemple apporte des informations pour rendre intelligible le vécu, mais ne décrit pas le vécu lui-même ; or il est spontanément bien plus facile de mettre en mots le contexte, les circonstances, les autres, que soi-même. Pour ce faire, il faut être aidé.

Plus précisément encore, cet entretien vise le *vécu* : c'est-à-dire ce qui a été vécu par *une* seule personne, car toute verbalisation en « nous », ou impersonnelle, est le signe que le vécu – dans son sens strictement personnel – a été perdu, et qu'il faut à nouveau guider la personne vers un adressage en « je » témoignant de la verbalisation selon son point de vue et non selon un point de vue collectif ou impersonnel. Si l'on va encore plus loin, le vécu est toujours un moment singulier, unique. Je peux faire du café tous les jours, si je veux décrire comment je procède dans le détail, il faut que je me rapporte à un moment singulier, donc unique et repéré temporellement : ce matin, ou hier, juste au moment où je commençais à préparer le café. Quitter la singularité, c'est quitter le vécu pour le remplacer par une classe de vécu, une généralité. Le vécu n'est pas une généralité, je ne vis jamais une généralité, je ne vis que des moments singuliers incarnés par une seule personne.

Nous venons de caractériser la motivation de base de l'explicitation et sa visée : l'aide à la description du vécu par introspection. Mais ce temps d'explicitation est toujours dans l'après-coup, une fois le vécu accompli. La conséquence principale en est que l'explicitation repose nécessairement sur la remémoration de ce vécu. Or toute la littérature sur la mémoire en psychologie expérimentale semble démontrer les limites de la mémoire spontanée, et de plus la possibilité très aisée de pousser le sujet à fabriquer des fausses mémoires (Loftus, 1979 ; 1983 ; Vermersch, 2014b). Mais aucune de ces innombrables recherches expérimentales n'a étudié la possibilité d'aider le sujet à mieux se rappeler, car le propre de la méthode expérimentale est de vouloir tout contrôler a priori dans le dispositif de recherche, et l'apport d'une aide ne peut se faire qu'en s'adaptant de façon différentielle à chaque sujet. L'originalité de l'entretien

d'explicitation est de se baser sur la sollicitation de la mémoire concrète (Gusdorf, 1951) ou mémoire involontaire. (Depuis sont apparus les concepts de mémoire épisodique (Tulving, 1983) ou de mémoire autobiographique (Conway, 1990), qui semblent s'en rapprocher, mais qui ne recourent pas les mêmes distinctions, la première visant un acte particulier de remémoration, les deux autres se définissant par le contenu remémoré). Le modèle théorique sous-jacent à la mémoire concrète postule, à la suite de Husserl, que le sujet est sans cesse en train de mémoriser de façon passive, non volontaire, ce qu'il vit, et qu'il ne le sait pas (il n'en a pas la conscience réfléchie et ignore donc ce qui s'est mémorisé en lui). Cette mémoire passive peut être éveillée à condition : 1/ de ne surtout pas solliciter d'effort de remémoration et 2/ de savoir induire l'éveil. Tout effort de remémoration engage un acte de mémoire reconstruite, source de rationalisations et d'erreurs basées sur la recherche d'une cohérence du récit. L'accès va donc reposer sur une intention éveillante qui propose au sujet de « prendre le temps..., de laisser revenir... un moment... où il faisait x ». On observe alors que le sujet se détend, ses yeux défocalisent (signe qu'il est plus en contact avec son monde intérieur qu'avec le monde présent), et l'amorçage de la mémoire concrète s'opère. Il ne s'agit pas d'une forme d'hypnose, en ce sens qu'il n'y a jamais perte d'agentivité comme dans la transe, mais d'une posture intime d'accueil de ce qui se donne à la conscience à partir de la visée intentionnelle.

Les travaux de E. F. Loftus (1979 ; 1983) sur les fausses mémoires donnent une indication technique précieuse : il faut absolument que les questions posées ne soient pas inductives, c'est-à-dire qu'elles ne soufflent pas le contenu des informations recherchées. Concrètement, cela signifie qu'il faut absolument éviter les questions fermées, qui nomment, désignent ce qui est visé et qui, de plus, ne produisent qu'une réponse brève comme un oui ou un non. Le fait de nommer le contenu fait imaginer ce contenu, produit une confusion entre ce qui a été imaginé et ce qui a été effectivement vécu et rend beaucoup plus difficile l'accès à la remémoration. Techniquement, cela suppose d'apprendre à ne plus formuler certaines questions, surtout celles qui viennent le plus spontanément et sont la traduction directe de l'intention de l'intervieweur et commencent par des « est-ce que ... ? ». Et se former à les remplacer par des questions « vides de contenus », qui reprennent juste ce que la personne vient de dire, en maintenant son attention sur ce dont elle parle et en relançant sur les compléments possibles (Vermersch, 2014b).

Une fois l'accès au « vécu passé » en cours, le guidage va reposer sur une écoute particulière, déterminée par l'idée qu'il existe une structure universelle de tous les vécus (Vermersch, 2014a), et que de ce fait il est possible d'entendre ce que la personne ne décrit pas, et qui va manquer pour rendre intelligible l'engendrement de son vécu. En effet tous les vécus ont en commun d'être inscrits dans une structure temporelle irréversible et continue. Structure elle-même rythmée par des alternances de prises d'information et d'action. Cette structure est plus ou moins précontrainte par les déterminations matérielles, logiques, temporelles (durée, ordre). Ce qui fait que sans connaître le détail de ce que la personne a fait, il est facile d'entendre ce qui manque pour comprendre vraiment l'intelligibilité de la production de ses actes.

Bien entendu, l'entretien d'explicitation contient une dimension relationnelle fondamentale, qui repose sur le respect éthique (ne pas manipuler l'interviewé), déontologique (rester dans les limites de ses compétences professionnelles). Mais surtout, l'accès à l'introspection de son propre vécu ne se réalise que si l'interviewé y consent vraiment. C'est donc une partie intégrante de la technique que de lui en demander l'autorisation, de valider discrètement la dimension non verbale de sa réponse. De plus, pour accéder à la mémoire concrète, à l'acte d'évocation, une des constantes est de ne jamais solliciter d'effort de mémoire, mais de toujours formuler de façon indirecte des intentions éveillantes.

L'entretien d'explicitation a été, dès le début, très utilisé dans toutes les situations de pédagogie réflexive, où l'enseignant, le formateur, le coach, a besoin de s'informer de ce qu'a fait la personne pour lui apporter en retour la pédagogie appropriée (Vermersch & Maurel, 1997). Dans les autres domaines professionnels, il s'est beaucoup développé dans tous les métiers où les débriefings, les analyses de pratique sont une nécessité pour tirer la leçon de ce qui a été fait, comme c'est le cas des équipes de pompiers, des urgentistes, des formations d'infirmières, dans les pratiques sportives et tous les métiers de la relation où le professionnel est seul et doit trouver une manière de se rapporter réflexivement à sa propre expérience pour prendre conscience de ce qu'il a fait. Enfin, dans tous les domaines de recherche des sciences humaines, l'entretien d'explicitation est entré comme ressource méthodologique importante pour recueillir des données en première personne (Maurel, 2009).

BIBLIOGRAPHIE

- CONWAY, M. A. 1990. *Autobiographical memory: An introduction*. Buckingham: Open University Press.
- GUSDORF, G. 1951. *Mémoire et personne*. Tome 1 : *La mémoire concrète*. Tome 2 : *Dialectique de la mémoire*. Paris : Presses Universitaires de France.
- LOFTUS, E. F. 1979. *Eyewitness testimony*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- (1983). *La mémoire*. Montréal : Le Jour.
- MAUREL, M. 2009. The explicitation interview: examples and applications. *Journal of Consciousness Studies*, 16 (10-12): 58-89.
- TULVING, E. 1983. *Elements of episodic memory*. Oxford : Oxford University Press ; New York: Clarendon Press.
- VERMERSCH, P. 1994 ; 2014. *L'entretien d'explicitation*. Paris : ESF.
- 2012. *Explicitation et phénoménologie: vers une psychophénoménologie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- 2014a. Le dessin de vécu dans la recherche en première personne. Pratique de l'auto-explicitation. In N. Depraz (ed.). *Première, deuxième, troisième personne*. Bucarest : Zetabooks, 195-233.
- 2014b. L'entretien d'explicitation et la mémoire passive, surprises, découvertes, émerveillement. *Expliciter*, 102, 41-47.
- VERMERSCH, P. & MAUREL, M. (dir.) 1997. *Pratiques de l'entretien d'explicitation*. Paris : ESF.

PIERRE VERMERSCH

RENVOIS : BIOGRAPHIE, ENTRETIEN DE RECHERCHE BIOGRAPHIQUE, INTROSPECTION / EXTROSPECTION, MÉMOIRE AUTOBIOGRAPHIQUE.